Revue des Lettres, Arts, sciences de l'imaginaire et Sciences humaines

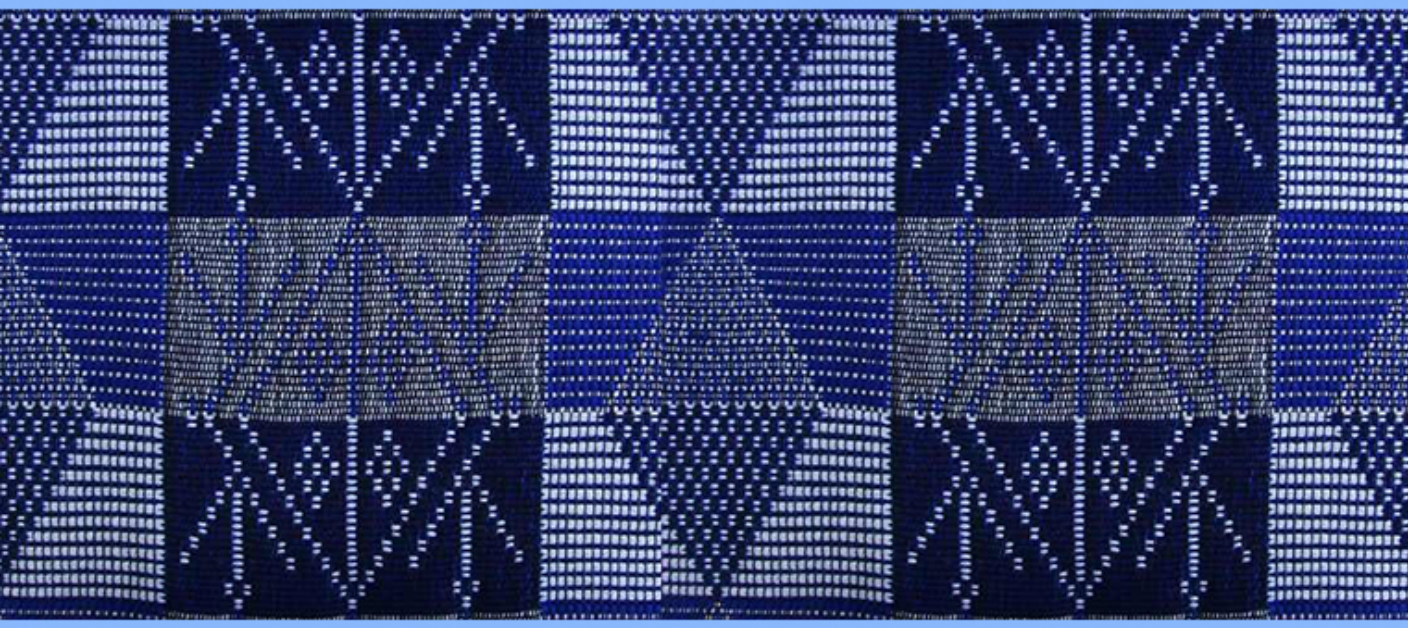

ISSN 2308-7676

Volume 26ième,
n°1, Mars 2024

Comité Scientifique de Revue

ADOM, Marie-Clémence, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny

BOA, Thiémélé Ramsès, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny

BOHUI, Djédjé Hilaire, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny

COULIBALY, Adama, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny

KOFFI LEZOU, Aimée Danielle, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny

KONÉ, Amadou, Professeur des Universités, Georgetown University, Washington DC

KOUADIO, N'guessan Jérémie, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny

KOUAKOU, Jean-Marie, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny

LY Amadou, Professeur des Universités, Université Cheick Anta Diop

MADÉBÉ, Georice Berthin, Professeur des Universités, CENAREST-IRSH/UOB

SIDIBE, Valy, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët-Boigny

SISSAO, Alain Joseph, Professeur des Universités, INSS/CNRST, Ouagadougou

VION-DURY, Juliette, Professeur des Universités, Université de Paris XIII

VOISIN, Patrick, Professeur de chaire supérieure en hypokhâgne et khâgne A/L ULM, Pau

WESTPHAL, Bertrand, Professeur des Universités, Université de Limoges

---

Comité de Lecture

ADOM, Marie-Clémence, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët-Boigny

ASSI Diané Véronique, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

BEDIA, Jean-Fernand, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara

BODO Cyprien, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

IBO, Lydie, Professeur des Université, Université Alassane Ouattara

KONANDRI Affoué Virginie, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët-Boigny

KONÉ, Klohinwélé, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

LARROUX N'GUESSAN, Béatrice, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët-Boigny

MONGUI, Pierre-Claver, Maître de Conférences, Université Omar Bongo

N'GORAN, Koffi David, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët-Boigny

TOH, Bi Tié Emmanuel, Professeur des Université, Université Alassane Ouattara

---

Organisation

Dir. Publication / KONANDRI Affoué Virginie,
Professeur des Universités, Université Félix Houphouët-Boigny

Secrétariat rédaction / ASSI Diané Véronique,
Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

Production / NGBOFFAI Roland,
Assistant, Université Péléforo GBON de Korhogo

SOMMAIRE

Bernard Mulo FARENKIA, Cape Breton University (Canada), **Requête, réaction à la requête et gestion des faces en français au Cameroun ……... page 04**

Daouda SYLLA, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire), **De la conception à la représentation du terrorisme dans *L'Attentat* de Yasmina Khadra ……... page 35**

Samah HABACHI, Institut Supérieur des Langues de Tunis (Université de Carthage, Tunisie), **La manipulation de la citation littéraire dans les dictionnaires ……... page 59**

Nesta ANGHILE MADOLA, Université Omar Bongo (Gabon), **Masque et sexualités dans *Au bout du silence* de Laurent Owondo ……... page 73**

Vanié Cyrille SIKA BI, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire), **La tentation mystique dans les récits poétiques surréalistes. Une lecture des textes de René Crevel, Robert Desnos et André Breton ……... page 97**

Nour El Houda BELABBES et Hicham BEN DIKIA, Université Ibn Zohr, FLSH, Agadir (Maroc), **De l'obstacle à l'opportunité : le conflit comme catalyseur de l'apprentissage des langues étrangères ……... page 115**

Théodore GUEU Keugongo, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire), **Les actes menaçants indirects pour la face négative dans l'œuvre romanesque d'Ahmadou Kourouma ……... page 135**

Hind EL BAZ, Université Moulay Ismail, FLSH de Meknès (Maroc), **Histoire de la communauté juive au Maroc : une cohabitation multiséculaire ……... page 155**

Maurice LABA, Université de Douala (Cameroun), **Identité, interculturalité et politique culturelle dans des écrits des migrants africains en allemand ……... page 176**

Bernadin KOUMA, Bienvenue Reine ZIGUIZANGA, Roselyne COMPAORÉ, Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou (Burkina Faso), **Matériaux linguistiques et expression de la terreur dans *Les Désarticulés* de Didier Ouédraogo ……... page 204**

Les actes menaçants indirects pour la face négative dans l'œuvre romanesque d'Ahmadou Kourouma

Théodore GUEU Keugongo

Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)

gktcharles@live.fr

Résumé

La théorie des actes de langage et celle des faces constituent deux notions centrales dans la pragmatique linguistique. Si des actes de langage sont produits le plus souvent dans une interaction verbale de façon indirecte pour éviter que le locuteur entre en conflit avec l'allocutaire, la face se réalise à travers ces actes de langage. Dès lors que ceux-ci mettent en danger ou nuisent à cette face, l'on peut parler de la face positive et de la face négative. Le but du présent article est de montrer qu'à partir du discours parémiologique dans l'œuvre romanesque d'Ahmadou KOUROUMA, la face négative des interlocuteurs est mise en relief à travers les actes de langage indirects potentiellement menaçants.

Mots clés : Acte de langage, face, indirect (implicite), menace, parémie, pragmatique

Abstract

The theory of speech acts and that of faces constitute two central notions in linguistic pragmatics. If speech acts are most often produced in a verbal interaction in an indirect way to avoid the speaker entering into conflict with the addressee, face is achieved through these speech acts. As soon as these endanger or harm this side, we can talk

about the positive side and the negative side. The aim of this article is to show that from the paremiological discourse in the fictional work of Ahmadou KOUROUMA, the negative side of the interlocutors is highlighted through potentially threatening indirect speech acts.

Keywords: Speech act, face, indirect (implicit), threat, paremia, pragmatic

Introduction

L'expérience de la vie en société montre que si la langue reste encore le premier instrument de communication entre les hommes, le langage par lequel la langue est activée et qui permet aux hommes d'exprimer leurs opinions, sentiments, etc., peut le plus souvent rendre compte de manière indirecte, ou par détournement, par suggestion, c'est-à-dire de manière implicite. L'implicite peut donc renvoyer justement à la façon voilée de dire les choses, ou de dire celles-ci de façon plus ou moins imagée, avec des sens qui produisent des effets grâce aux contextes. Ainsi, peut-on menacer indirectement à travers le langage. C'est un tel phénomène à la fois linguistique et discursif que nous essayons d'étudier en prenant pour corpus quelques énoncés parémiologiques des ouvrages d'Ahmadou Kourouma : *Les Soleils des indépendances* (SI), *Monnè, outrages et défis* (MOD), *En attendant le vote des bêtes sauvages* (AVBS) et *Allah n'est pas obligé* (APO). Notre postulat est que Kourouma utilise la parémie, acte de langage indirect pour menacer la face négative de l'allocutaire dans des interactions. Dès lors, il sera question de montrer comment au moyen de

l'indirection, il atteint ses objectifs de communication dans le cadre de la fonction sociale de toute production littéraire. En ce qui concerne notre méthode, la pragmatique intégrée (J. Longhi, G. Safarti, 2011, p. 129), qui est l'étude du sens des énoncés en contexte, permettra de décrire la fonction de l'acte de langage indirect réalisé par l'énoncé, et ce en définissant ce sens par sa fonction communicative. Il s'agit de présenter les notions d'actes de langage indirects, de discours parémiologique et de face négative (1) ainsi que les actes de langage indirects produits menaçants pour la face négative de l'allocutaire (2) dans cette œuvre de Kourouma.

1. Des notions d'actes menaçants indirects, de la parémie et de la face

La compréhension des actes menaçants indirects pour la face négative dans cette œuvre romanesque nécessite une vue synthétique et rapide sur les notions d'actes menaçants indirects du langage, de parémie ou de discours parémiologique et de face négative.

1.1 Les actes menaçants indirects du langage

Les actes menaçants sont dans l'interaction verbale ceux qui expriment une menace. En effet, une menace est définie par Le Grand Robert de la langue française comme « la manifestation par laquelle on marque à quelqu'un sa colère, son ressentiment, avec l'intention de lui faire craindre le mal qu'on lui prépare ». Quand une parole renferme une menace, on dit qu'elle est comminatoire. Au cours des interactions verbales, les sujets parlants trouvent de l'intérêt à maintenir la face de leur interlocuteur afin de protéger la leur, car selon C. Kerbrat-Orecchioni (1986, p. 229), « certains actes sont intrinsèquement menaçants pour la face négative ou (...) positive (...) de l'interlocuteur, d'autres pour la face négative (...) ou positive (...) du locuteur. D'où la nécessité de développer des stratégies d'interaction pour réduire cette

menace ». Quand l'acte de langage est contextuel ou exige un calcul interprétatif pour sa compréhension, il est qualifié d'acte de langage indirect.

1.2 Le discours parémiologique

Les textes de Kourouma sont une sorte de moule de la tradition orale, car il a fait de l'oralité un sous-bassement de son œuvre de création. Il a fait usage de stratégies de profération du conte ou a intégré dans les textes des chants, des devinettes et des proverbes, donc des parémies qui font l'objet de notre attention dans cette partie d'analyse de la manifestation de l'implicite. C. Dili Palaï (2013, p. 223) donne son étymologie et le définit comme suit : « Du grec paroinia, c'est-à-dire proverbe, dans une acception plus large, l'étymologie-même de la parémie en complexifie la définition. Il apparaît en filigrane une assimilation de ce type d'énoncé à une profusion d'autres lexèmes sémantiquement équivalents ou presque. »

Pour R. Amossy (2000, p. 107), nous parlons de parémie lorsque nous formulons des « énoncés que l'on attribue au sens commun et dont la forme linguistique peut être variable ». Inscrit dans la tradition de tout un peuple, il y est transmis d'une génération à l'autre. « Il vise à guider la société en lui fournissant un répertoire des expériences passées. Il dit des réalités locales dont il faut retrouver le sens dans le contexte de production », indique O. Ducrot (1984, p. 192). Lors de l'énonciation des proverbes, l'on ne s'adresse jamais directement à l'interlocuteur du fait de ces nombreuses images utilisées.

1.3 La notion de face négative

La notion de face, à la suite de Goffman qui considère que l'image de chaque interactant est exposée à l'autre, a été développée en 1978 et en 1987 par P. Brown et S. Levinson. Ils ont distingué deux faces complémentaires dont

l'une est la face positive et l'autre la face négative. Selon eux, il est nécessaire de protéger, de défendre, de conserver, d'accroitre la face, vu que dans une interaction verbale, certains actes sont de nature à menacer cette face. Pour eux, c'est l'harmonie, l'entente qui préside aux relations interhumaines si bien que les « crises » ne sont que des accidents. Cependant lors des échanges, l'on constate que la plupart des actes, qu'ils soient verbaux ou non-verbaux, « constituent des menaces potentielles pour l'une ou l'autre de leurs faces — sur la notion de face, vient alors se greffer celle de Face Threatening Acts (FTAs, "Actes menaçants pour les faces") » (P. Charaudeau, D. Maingueneau, 2002, p. 259). Singulièrement, la face négative est définie par C. Kerbrat-Orecchioni (1986, p. 229), comme « le besoin [...] de défendre le territoire de son moi ». Elle regrouperait le territoire corporel, spatial, temporel, biens matériels et symboliques. Toutefois, il y a des actes de langage qui mettent en danger ou nuisent à cette face. Pour Maingueneau, tout acte menaçant la face négative est une menace contre le territoire d'autrui. Il est possible que les interactants éprouvent une nécessité d'adresser indirectement une demande, un ordre, une critique, une proposition, etc. C'est une façon d'atténuer l'agressivité des forces illocutoires des actes directs. Ces ordres, ou ces demandes se transformeraient en une fausse interrogation (question rhétorique), ou une assertion visant à laisser passer une requête, un conseil, un ordre, un avertissement ou une déclaration. Cette opération n'est pas spécialement calculée, car la convention sociale l'a déjà constituée et autorisée, de sorte qu'un décryptage ne serait ni compliqué ni difficile. Pour C. Kerbrat-Orecchioni, s'appuyant sur l'offre de vin faite par le Lièvre de Mars à Alice, laquelle offre n'en était pas une, car il n'y avait pas de vin, il faut remplir certaines conditions pour avoir des chances de voir aboutir ces actes de langage. Ainsi, la linguiste C. Kerbrat-Orecchioni (2001, p. 29) affirme qu'« on appellera "conditions de réussite" d'un énoncé (c'est-à-dire de l'acte qu'il prétend effectuer) les

conditions qui doivent être réunies pour que sa valeur illocutoire ait des chances d'aboutir perlocutoirement ». Comment la face de l'allocutaire est-elle menacée par les actes de langage indirects ?

2. Les actes menaçants indirects pour la face négative

Dans cette partie de notre réflexion, nous traiterons des actes menaçants indirects pour la face négative de celui qui les subit, c'est-à-dire l'allocutaire. Ce sont entre autres la requête, l'ordre, les conseils, la prière, les interdictions et les avertissements.

2.1 La requête

Selon le dictionnaire Le Grand Robert de la langue française, le mot « requête » a pour étymologie, depuis 1291, « requeste », et veut dire « demande instante, verbale ou écrite » et correspond à la prière, à la quête, à la sollicitation au sens moderne ; et vient du verbe de l'ancien français « requerre » qui veut dire « requérir ». Pour Searle, les requêtes sont une sous-catégorie des directifs, puisqu'elles sont des tentatives de la part du locuteur de faire faire une action A à l'interlocuteur. Tout acte contenant une tentative de faire agir autrui, ou ayant la volonté de changer l'action d'autrui, peut entrer dans cette catégorie.

Pour Gardiner que cite F. Mbow (2011, p. 3), « les requêtes ont pour caractéristique principale l'expression par le locuteur du désir d'une action qui ne dépend pas ou pas uniquement de la volonté du locuteur ». C'est également une approche pragmatique dans la conception de (J. Moeschler, A. Reboul 1994, p. 52). Mais selon C. Kerbrat-Orecchioni (2001, p. 98), la réussite de ces actes qui menacent la face négative de l'allocutaire implique que le locuteur soit en position supérieure, ou du moins égale à l'allocutaire. Pour elle, on parle de « requête chaque fois qu'un locuteur produit un énoncé pour demander à son

interlocuteur d'accomplir un acte quelconque (à caractère non langagier) ». La requête représente un acte nettement incursif qui menace les interlocuteurs en mettant sans cesse leurs faces en péril. Elle menace à la fois la face « négative » de l'allocutaire et la face « positive » du locuteur, ce qui, sans doute, dérange la bonne relation interpersonnelle. Pour cette raison, un grand nombre de requêtes, dans l'interaction verbale, traduit une certaine impolitesse linguistique, et les interlocuteurs ont l'impression de recevoir régulièrement des menaces de leurs faces. Cette parémie semble exprimer une requête : « L'homme patient parvient à faire cuire une pierre jusqu'à ce qu'il la boive en bouillon » (AVBS, p. 17).

Cet énoncé peut vouloir dire par l'affirmation d'une obligation ou d'une nécessité « il faut patienter » ou par l'impératif « patiente ». Selon la condition d'existence de la requête, les locuteurs, dans le contexte, constitués des amis des paléonigritiques et les ethnologues, ont dit cette parémie afin que les troupes françaises, à la conquête des montagnards, soient patients, qu'ils trouvent une stratégie pour cueillir ces « paléos » : celle d'attendre l'hivernage, de mettre fin à la poursuite actuelle (c'est ce qui a un caractère non langagier). Quant à l'exécution de l'attente, de la patience, cela ne dépend pas des locuteurs, amis des « paléos ». La requête peut être formulée avec succès par le locuteur, mais non exécutée pour des raisons indépendantes du discours, extra-discursives. Même si la requête dirige toujours l'auditeur vers l'accomplissement de l'action, elle ne lui impose pas un choix. Dès lors, l'on peut avoir une réaction positive d'acceptation ou avoir une réaction négative de refus. Dans ce dernier cas, celui qui reçoit le refus voit sa face fortement menacée si ce refus ne s'accompagne pas de justifications adoucissantes.

2.2 Les conseils

La menace indirecte peut se manifester à travers le conseil. L'on peut, en effet, définir le « conseil » comme ce qui tend à diriger, à inspirer la conduite, les actions. Opinion (donnée à quelqu'un) sur ce qu'il convient de faire. On peut parler de conseil judicieux, prudent, sage, salutaire ; de dangereux, mauvais conseil. Dans la terminologie des synonymes de conseil, il nous semble que certains posent des problèmes de sens strict de conseil. Il est de certains de ces synonymes qui vont bien au-delà des conseils. Il s'agit entre autres de "avertissement, mise en garde" qui présentent une menace ; d'autres sont en deçà, c'est le cas de "avis" qui est ce que l'on pense, ce que l'on exprime sur un sujet ; un jugement ; une estimation, une opinion, un point de vue, mais ne recommande pas. Du "conseil", la dérivation a donné le verbe "conseiller" : "conseiller" (quelque chose) à (quelqu'un), indiquer (quelque chose) à (quelqu'un) comme étant préférable, plus avantageux. C'est donc inspirer, proposer, recommander, suggérer. Ainsi, l'on peut dire par exemple : je vous conseille la prudence.

Pour J.-M. Adam (2001, p. 6), « conseiller, c'est indiquer à quelqu'un ce qu'il doit faire ou ne doit pas faire et ce guidage va de suggérer, recommander et proposer à penser, inciter, pousser (à), en passant par avertir, aviser, conduire, persuader, convaincre, diriger ». Dans la classe des exercitifs, classe très vaste, on peut juger favorablement ou défavorablement une conduite ; on peut par exemple conseiller de faire telle ou telle chose, tout comme on peut déconseiller ou dissuader ; contre-indiquer, c'est-à-dire de conseiller de ne pas faire telle ou telle chose. C'est pourquoi J. L. Austin (1970, p. 157) affirme qu'« il y a exercitif lorsqu'on formule un jugement (favorable ou non) sur une conduite, ou sur sa justification ». Dans sa conception des exercitifs, l'on doit patronner ce qui doit être que d'apprécier une situation de fait. Qu'on en vienne aux énoncés qui relèveraient du conseil donné à l'allocutaire.

a–« On suit l'éléphant dans la brousse pour ne pas être mouillé par la rosée. » (APO, p. 165).

Littéralement, c'est une incitation, une demande à suivre l'éléphant qui ôte ou enlève la rosée. Mais l'énoncé (a) a une grande portée pragmatique, suivant le contexte où il est produit. Le locuteur, par cette parémie, conseille aux Mendés de suivre le premier ministre (conduite) qui est issu de leur rang pour leur protection, pour avoir ses faveurs, pour être donc épargnés (justification de la conduite) de tous les soucis et problèmes de tout genre de cette Sierra Léone de crimes, assassinats, trafics humains et de diamant, etc. L'exhortation eut son impact perlocutoirement : les Mendés mirent en pratique le conseil, suivirent leur frère premier ministre (jugement favorable sur la conduite) au point qu'il resta au pouvoir jusqu'à la vieillesse avant de se faire remplacer par un autre proche.

Qu'en est-il de l'énoncé suivant ?

b– Le conseil est donné ici « Les condoléances ne ressuscitent pas le défunt mais elles entretiennent la confiance entre ceux qui restent. » (AVBS, p. 116).

Dans cet énoncé (b), un locuteur donne un conseil à Koyaga de faire de Maclédio un bouclier de protection, son instrument pour cacher ses crimes, ses meurtres, afin d'avoir une bonne relation avec les autres hommes politiques et la population qui subissent les affres du pouvoir de Koyaga. Même si cette protection ne fait pas oublier les atrocités passées, l'avenir peut promettre bien d'actes bienheureux. Littéralement, ce proverbe recommande à Koyaga de présenter les condoléances, expressions de la part que l'on prend à la douleur de quelqu'un, à l'occasion d'un deuil, c'est-à-dire la sympathie. Sa valeur illocutoire est le conseil à Koyaga de se faire une nouvelle image de sociable au travers de Maclédio.

2.3 Les prières

La prière est une action de prier quelqu'un ; c'est une demande instante. C'est aussi une adjuration, imploration, instance, supplication. On peut à propos : faire, adresser une prière, des prières à quelqu'un. On peut également dire : ne rien obtenir, ni par prières ni par menaces. Cette dernière phrase présente clairement une opposition entre prière et menace. La prière peut se faire au travers de l'acte de langage direct par le verbe « prier » utilisé avec une valeur performative directe. Selon le classement d'Austin, l'acte de prier fait partie de la classe des exercitifs qui existent « lorsqu'on formule un jugement (favorable ou non) sur une conduite, ou sur sa justification », (J. L. Austin, 1970, p. 157).

En outre, la prière, élément essentiel du culte religieux, détient, par excellence, une composante linguistique, étant un acte de langage. Elle est l'ascension de notre esprit et de notre volonté vers Dieu et peut contenir un acte de langage, exprimé par le terme « prier ». Selon J. R. Searle, le terme « prier » est un verbe performatif directif, donc il représente un acte de langage directif. Dans le contexte du culte religieux, le terme est utilisé généralement. C'est à l'aide de ce terme que les croyants sollicitent et implorent la mansuétude du Dieu vivant.

La prière peut également être faite indirectement par le locuteur si bien qu'il faut attendre que l'allocutaire fasse l'action à venir. C'est ainsi que la suggestion ou le langage détourné tel que le proverbe se chargent de l'accomplir. La prière est un hyponyme des conseils. Mais quelles peuvent être les caractéristiques qui distinguent la prière des conseils intrinsèques ? Les lignes suivantes présentent ce qui peut nous permettre de nuancer les conseils des prières. La prière peut se faire par des propositions affirmatives comme

« donne nous aujourd'hui notre pain quotidien » (Matthieu 6. 11), ou négatives telles que « et ne nous soumets pas à la tentation » (Matthieu 6. 13). Dans l'une comme dans l'autre prière, il s'agit de demander avec humilité ou déférence, d'adjurer, d'implorer, de solliciter, de supplier même un être humain. Ce qui donne à la prière un caractère particulièrement poli, humble, exempt de toute impertinence, de toute insolence et de tout irrespect.

Certains énoncés parémiologiques constituent des prières faites aux interlocuteurs, selon l'angle interprétatif. Ainsi, le répondeur cordoua, dans l'énoncé (a), dit cette prière à toutes celles qui s'aventureraient à commettre une telle infamie que de laisser glisser une autre femme dans leur lit conjugal, ou auprès de leur mari quel que soit le motif le plus émouvant, le plus affecté, doucereux, emmiellé. C'est une supplication dont le but est d'épargner les foyers de leur désintégration.

a–« Il ne faut jamais verser du jus de viande dans la gorge d'une hyène et lui demander de le recracher » (AVBS, p. 46).

En effet, le risque est élevé vu que la métaphore présente le jus de viande comme la source d'une possible destruction du foyer à l'image de Nadjouma, mère de Koyaga, que Kaboré, comparé à l'hyène, ne voulut plus laisser pour reprendre son épouse. L'exemple suivant (b) du griot Diabaté est une exhortation à baisser la garde, à reconsidérer, réexaminer la position du royaume de Soba face aux colons Français.

b–« Le soleil rougit, ombre pour que la nuit triomphe.
Les fromagers se déverdissent avec l'harmattan.
Se reverdissent avec l'hivernage.
Arrête de soupirer, de désespérer, Prince.
Rien ne se présente aussi nombreux et multicolore que la vie » (MOD, p. 49).

Cet énoncé est une prière adressée au roi Djigui Kéita en ce sens que le contexte présente certains faits avant et après qui corroborent nos propos. En effet, avant de dire le proverbe, le griot avait déjà menacé les griots chanteurs traditionnels qui louangeaient les Kéita : « les griots ont entonné alors le chant (…) Je ne leur ai pas laissé le temps d'achever ; je leur ai commandé de fermer les bouches » (MOD, p. 49). Ensuite, avec tout le respect, il va s'approcher du roi Djigui : « Diabaté qui, en s'approchant, égrenait sur sa cora un nouvel air » (ibidem) pour lui demander avec humilité de s'adapter à la nouvelle donne. Il s'adressa poliment au roi, l'invitant à se soumettre aux blancs, aux Français, à la nouvelle ère qui s'ouvre sur Soba. Le deuxième contexte qui confirme notre analyse est la réponse du roi Djigui à cette prière : « le rythme m'a plu, les paroles correspondaient à mon état d'âme » (ibidem) suivi de l'acte perlocutoire « je me suis levé et ai monté mon cheval. Toute la cour m'a imité » (ibidem). C'est ainsi que le peuple de Soba avec son roi Djigui résolurent de faire allégeance aux « Nazaras » blancs.

2.4 L'ordre

L'ordre est défini par *Le Nouveau Petit Robert de la langue française* comme un acte par lequel un chef, une autorité manifeste sa volonté ou exprime un ensemble de dispositions impératives. Il a pour synonymes : commandement, demande (impérative), direction, directive, injonction, instruction, mandement, prescription, sommation. En fait, la frontière qui sépare l'ordre et la requête n'est pas toujours claire. En effet, l'ordre et la requête ont tous les deux le même but illocutoire : le locuteur veut que son interlocuteur fasse quelque chose. La seule différence réside dans le fait que le premier est le signe d'une « brutalité » alors que la seconde est ressentie comme une marque de convenance, de bonne éducation en ce sens qu'elle paraît en surface au moins offrir la possibilité de refuser l'acte demandé. Donner un ordre à quelqu'un,

c'est faire une rotative linguistique assez forte pour qu'il fasse cette chose, sans lui laisser aucune option de refus. Un tel acte illocutoire directif est plus péremptoire et moins poli qu'une requête. Donner ordre, c'est prescrire par un ordre, adjurer, commander, dicter, enjoindre, mander, prescrire. C'est également ordonner quelque chose à quelqu'un, demander (impérativement), mettre en demeure. C'est pourquoi, pour C. Kerbrat-Orecchioni (2001, p.98), « l'ordre est un cas particulier de requête, qui se caractérise par son caractère "autoritaire" ». L'ordre et la requête se distinguent par la contrainte d'enchaînement exercée sur la suite du discours. Á la différence, l'ordre exclut l'idée d'un refus. Il peut se faire indirectement en employant des proverbes, formes indirectes d'actes de langage, où le caractère plus ou moins conventionnel de l'acte indirect est mis en relief.

a- « Il faut se réveiller de bonne heure quand on doit dans sa journée marcher une longue piste » (AVBS, p41).

Dans le cas d'espèce, l'énoncé (a) peut se présenter sous une certaine forme pour mieux présenter l'ordre donné. Les formules de modalité « il faut se » et « on doit », propres à l'indirection, peuvent être rayées dans la communication directe explicite et donner « réveille-toi de bonne heure quand (comme) tu dois dans ta journée marcher une longue piste ». Nous y voyons là « un modalisateur déontique à valeur d'obligation » comme l'indique C. Kerbrat-Orecchioni (2001, p.102) pour la maman de Koyaga, Nadjouma, de prendre toutes les dispositions utiles pour voir son fils réussir. Et comme tout être humain, en l'occurrence les mères qui luttent et peinent pour concevoir et pour enfanter, qui veut la réussite de son enfant, Nadjouma ne peut refuser d'exécuter cet ordre. Elle n'avait pas le choix, non seulement pour le caractère obligatoire d'un ordre, mais également pour son indirection qui préserve sa face. Ce que l'on rencontre aussi dans cet énoncé (b). L'indirection ici est à deux

niveaux : le double emploi du pronom indéfini « on » et l'expression imagée, métaphorique « les queues des singes (…) leurs bandes » qui renvoient successivement à Nadjouma et à Bokano le guérisseur des possédés, des fous, des incurables qui sont la bande de Bokano.

b- « Quand on ne veut pas être touché par les queues des singes, on s'éloigne de leurs bandes » (AVBS, p. 48).

C'est un ordre indirect qu'on peut expliciter par « comme tu ne veux pas être touché par les queues des singes, éloigne-toi de leurs bandes » En contexte, il s'agit d'un commandement, d'une demande impérative faite à Nadjouma de ne pas se mêler aux nombreuses mesquineries des humains, plus précisément de ne pas se mêler des turpitudes, des actions, paroles, idées basses et honteuses de Bokano, le marabout.

2.5 Les interdictions

L'interdiction est selon le dictionnaire Le nouveau petit Robert de la langue française « l'action d'interdire quelque chose, un acte ». C'est également une prohibition, une défense (le fait d'enjoindre à quelqu'un de ne pas faire quelque chose) ; c'est empêcher, inhiber, proscrire. On parle pour ce faire de l'interdiction par quelqu'un à quelqu'un de quelque chose, de faire quelque chose, de dire quelque chose. L'acte d'interdiction a pour antonymes autorisation, commandement, conseil, permission, ordre (de faire ou de dire). Pour extraire l'interdiction ou ce qui est interdit, le modèle à suivre est comme suit. « Par exemple "Il t'est interdit de manger avec les doigts" est logiquement équivalent à "Tu dois ne pas manger avec les doigts" pour signifier "Ne mange pas avec les doigts" » (D. Longin, É. Raufaste, 2003, p. 5). Nous déduirons notre méthode d'extraction de l'interdiction à partir de ce modèle. Nous pouvons énoncer comme règle pour faire ressortir l'interdiction ce qui suit, selon le

modèle du langage indirect. Les énoncés du type « tu fais P » dans un certain contexte (minimal) où le fait de « faire P » possède une connotation négative, en termes différents, « faire P » est mauvais soit pour le locuteur, soit pour l'allocutaire : ces énoncés servent donc à signifier « ne fais pas P ». Ou encore, les énoncés du type « tu ne fais pas P » dans un contexte (minimal) où le fait de « ne pas faire P » possède une connotation négative, donc inappréciable : ces énoncés servent donc à signifier « fais P ». Le personnage de Tiécoura énonce un proverbe qui exprime une interdiction :

a–« – Il vaut mieux enlever le lionceau à la lionne que d'être injuste à l'endroit d'un homme nu. Il vaut mieux marcher sur la queue d'une vipère des déserts que de tenter d'être injuste à l'égard d'un montagnard, ajoute Tiécoura. » (AVBS, p. 29).

Selon notre orientation présentée ci–dessus, cet énoncé qui présuppose qu'il est interdit ou mauvais d'être injuste à l'endroit d'un homme nu, ou à l'égard d'un montagnard dans ce contexte peut signifier « ne pas être injuste à l'égard d'un homme nu ou d'un montagnard ». Dans l'exemple, c'est l'action « ne pas être injuste à l'égard d'un homme nu ou d'un montagnard » qu'il est indirectement demandé d'accomplir. En contexte, l'interdiction est faite par le locuteur à l'adjudant–chef Koto d'être injuste à l'égard des montagnards auxquels son peuple de la plaine est traditionnellement opposé.

L'interdiction se perçoit également dans l'énoncé (b) après un calcul interprétatif.

b– « Quand un dément agite le grelot, toujours danse un autre dément » (SI, p. 21).

Dans l'argumentation, le conséquent : « toujours danse un autre dément » a pour antécédent la cause immédiate, « *celle à laquelle il parait le plus naturel de penser pour expliquer un phénomène simple* » (J.J. ROBRIEUX, 2000, p.175), c'est-à-dire « Quand un dément agite le grelot ». En contexte, seule la compétence logique permet de faire comprendre l'énoncé. Ce type de compétence est celui des « *opérations s'apparentant à celles de la logique formelle* » (C. Kerbrat-Orecchioni, 1986, p. 166) avec lesquelles il y a beaucoup de syllogismes incomplets (enthymèmes), où la partie manquante (que ce soit la majeure, la mineure, la conclusion, soit deux d'entre elles simultanément) est implicite. Après que Bamba a porté main à Fama, la logique des vengeances voudrait que ce dernier réplique par un coup de poing. C'est alors que cette parémie intervient pour établir une inégalité entre les deux antagonistes. Le sous-entendu est que si Fama réplique, il devient automatiquement un dément à l'image de Bamba, un « vil de damnation, un damné abject, le bâtard » (SI, p.22). Nous voyons que la force illocutionnaire est une injonction de ne pas agir que s'est donné Fama, une interdiction de réaction.

2.6 Les avertissements

Les locuteurs dans l'œuvre de Kourouma s'occupent aussi de formuler leurs avertissements d'une façon implicite. Une série d'énoncés directifs et explicites serait chargée d'un acte implicite : celui de « l'avertissement ». *Le dictionnaire Le nouveau petit Robert de la langue française* définit l'avertissement comme l'action d'avertir, l'appel à l'attention, à la prudence. C'est aussi informer quelqu'un de quelque chose afin qu'il y prenne garde. C'est ainsi que l'on parle de « avertir quelqu'un de quelque chose, d'une arrivée, d'un accident, d'un danger ». On dit également « avertir quelqu'un de quelque chose par un signal c'est-à-dire signaler, par un coup de sonnette c'est-à-dire sonner ». En contexte, cet énoncé est chanté par Fama Doumbouya après qu'il a

été appelé au calme avec les honneurs et les excuses convenables au poste de douane entre la Côte des Ebènes et la République de Nikinaï, pour avoir été interpelé pour une question de carte d'identité.

a– « On n'apprécie pas les avantages d'un père, d'un père,
Sauf quand on trouve la maison vide du père,
On ne voit pas une mère, une mère
Plus excellente que l'or,
Sauf quand on retrouve la case maternelle vide de la mère. » (SI, p. 102).

Dans un premier temps, ce chant–énoncé est une expression de mélancolie, de chagrin, de regret qu'éprouve Fama, qui a une version actuelle qui est « le vrai bonheur, on l'apprécie lorsqu'on l'a perdu ». Du temps qui précède la colonisation jusqu'à la colonisation, les Doumbouya avaient leur règne et nul ne pouvait les arrêter, encore moins de leur exiger une quelconque pièce comme cela est le cas des indépendances. Eux, ils sont nés et ont grandi dans de bonnes conditions de vie faite d'or, ont eu l'habitude de trier nourriture, femme, etc. Á cette nouvelle ère, les Doumbouya ne sont plus que l'expression de leur ombre : ils ont tout perdu. Ce chant–énoncé empreint de proverbe lui permet de se rappeler ce fameux moment vécu. Dans un second temps, c'est un message d'avertissement à double titre pour les douaniers et autres allocutaires indirects. En effet, premièrement, c'est un jugement en faveur de ce qui devait être. C'est une mise en garde pour qu'ils apprécient les avantages d'un père, sans attendre que la maison soit vide du père, qu'ils voient une mère, une mère plus excellente que l'or pendant qu'ils la retrouvent encore dans la case maternelle. Autrement dit, qu'ils apprécient le bonheur au moment qu'ils y sont. Deuxièmement, la mise en garde devient sévère à leur endroit du fait de la possible perte de ce moment de pouvoir, d'autorité où l'on se permet tout, car aucun pouvoir n'est éternel sur terre. Tout passe ; tout se transforme ; rien ne demeure à l'image de la dynastie

Doumbouya. Nos analyses nous conduisent, par ailleurs, à faire attention à nos amis à travers l'énoncé parémiologique ci-dessous, formulé par les ethnologues, amis des paléonigritiques. L'énoncé (b) est pragmatiquement ambigu, car il peut correspondre à plusieurs actes de langage différents. En effet, si cet énoncé est un conseil donné aux colons-français pour qu'ils adoptent, selon le contexte, une certaine attitude pour mettre la main sur les montagnards paléonigritiques, pour ces derniers, c'est un avertissement afin de se méfier des amis.

b-« On n'est trahi que par ses proches amis » (AVBS, p. 16).

C'est d'ailleurs la raison de l'emploi de la négation restrictive « ne que », qui exclut la trahison venant de n'importe quelle autre personne. C'est donc un avertissement à caractère général.

Conclusion

L'analyse pragmatique, ou l'étude de l'usage du langage avec le parti pris que l'interprétation d'un énoncé ne peut se limiter à ne prendre en compte que l'information strictement linguistique, tient compte du contexte d'énonciation. Elle a permis de faire ressortir les actes de langage indirects qui constituent la menace de la face négative de l'allocutaire dans l'œuvre romanesque d'Ahmadou Kourouma. De plus, la prise en compte du désir et de l'intention du locuteur revêt une nécessité pour un calcul interprétatif approprié des énoncés parémiologiques extraits de cette œuvre. Il ressort que l'auteur utilise la parémie, acte de langage indirect pour menacer la face négative de l'allocutaire dans des interactions verbales. Ces actes de langage indirects sont entre autres les requêtes, les conseils, les prières, les ordres, les interdictions et les avertissements. Kourouma a donc atteint son objectif, celui d'atténuer

l'agressivité des forces illocutoires des actes directs. Par ailleurs, dans certains contextes, les discours parémiologiques de cette même œuvre constitueraient des actes menaçants indirects pour la face positive de celui qui subit.

Références bibliographiques

ADAM Jean-Michel, décembre 2001, « Entre conseil et consigne : les genres de l'incitation à l'action », *Pratiques* n°111/112, Paris.

AMOSSY Ruth, 2000, *L'argumentation dans le discours*, Nathan/HER, Paris.

CHARAUDEAU Patrick, MAINGUENEAU Dominique, 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil, Paris VIe.

DILI PALAÏ Clément, 2013, « Le discours parémiologique dans les romans d'Ahmadou Kourouma : entre endogénéité et mondialité », Université de Maroua, Cameroun, *Actes du colloque* : « Ahmadou Kourouma : un écrivain total » du 18 au 20 septembre 2013, Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody- Abidjan (Côte d'Ivoire).

DUCROT Oswald, 1984, *Le dire et le dit*, Les Éditions de Minuit, Paris

KERBRAT ORECCHIONI Catherine, 1986, *L'implicite*, Armand Colin, Paris.

KERBRAT ORECCHIONI Catherine, 2001, *Les actes de langage dans le discours, théorie et fonctionnement*, Nathan, Paris.

LANGSHAW AUSTIN John, 1970, *Quand dire, c'est faire*, Seuil, Paris.

LONGHI Jean, SAFARTI Georges, 2011, *Dictionnaire de pragmatique*, Armand Colin, Paris.

LONGIN Dominique, RAUFASTE Éric, 2003, « Actes de langage indirects : co-construction d'un modèle logico-psychologique », *Institut de Recherche en Informatique de Toulouse* — CNRS (UMR 5505)118 Route de Narbonne, F-31062 Toulouse cedex 4.

MBOW Fallou, Décembre 2011, « L'acte de requête dans l'interaction verbale », *revue électronique internationale de sciences du langage sudlangues* n° 16.

MOESCHLER Jacques, REBOUL Anne, 1994, *Dictionnaire Encyclopédique de la Pragmatique*, Seuil, Paris.

ROBRIEUX Jean Jacques, 2000, *Rhétorique et argumentation*, nathan/ HER, Paris.

La Bible en français, 1910, version Louis SEGOND.